

Résidence du Ruanda
Territoire du Mulera

Ruhengeri le 6 Juin 1928

N° 188 /Finances-Compt.

RUHENERGI

Monsieur le Résident,

24063

Subsidiairement à votre lettre N°431/Fin du 22 Mai écoulé, j'ai l'honneur de vous demander si je puis être autorisé à effectuer paiement des chèques émis par des organismes commerciaux honorablement connus, et reconnus solvables, tels que "ESTAF"-G.E.A.B."-COMPAGNIE DU KIVU"-INTERTROPICAL CONFINA etc (chèques émis par les organismes même, pas par leur agents, sauf le fondé de pouvoirs agissant pour compte de la Compagnie).

Les commerçants locaux, Asiatiques, perçoivent la plus grande partie de leur fonds de roulement au moyen de chèques émis par les organismes qui les subventionnent ou commanditent: l'obligation, pour le comptable, de refuser paiement de ces chèques, PARALISERAIT COMPLÈTEMENT LE COMMERCE LOCAL et, partant, porterait gravement atteinte au développement économique de la région du Mulera; indépendamment que cette mesure empêcherait l'ACHAT DE VIVRES POUR LA FAMINE -puisque les commerçants ne pourraient réunir en numéraire les fonds-chèque qui leur sont avancés par leurs commanditaires respectifs, fonds qui, seuls, leur permettent d'exécuter leur contrats de fourniture puisque devant servir aux achats de vivres.

2.- Je demande également l'autorisation de pouvoir effectuer paiement de chèques tirés par Monsieur WOUTERS, et par moi-même; en ce qui me concerne, je ne puis spécifier un montant mensuel, vu que mes dépenses varient dans des proportions TRES différentes, d'un mois à l'autre. Aussi les chèques émis par moi peuvent-il parfois atteindre des sommes approximant le TRIPLE ou PLUS du traitement que je touche. Ce qui n'empêche que ma solvabilité ne pouvant faire aucun doute, je me verrais, sauf autorisation préalable, dans l'obligation

de ne pouvoir effectuer paiement de mes propres chèques.

Je demande donc à pouvoir, éventuellement, encaisser des chèques tirés par Moi-même d'un import même excédant le chiffre fixé par les autres cotenus dans votre prescrit

le compte

Jack

R.R.

Yours du Dr.